

2) Lieu de travail

Le lieu de travail de l'éducateur varie suivant les problèmes et les besoins de la personne prise en charge:

- au niveau des centres et services spécialisés, des centres socio-éducatifs, des foyers, des maisons d'éducation, d'institutions pénitentiaires, d'institutions scolaires, des crèches, des centres culturels, des centres de retraités, d'hôpitaux
- au niveau familial
- au niveau d'éducation rurale
- au niveau de quartiers
- au niveau des différents Ministères: Education Nationale, Famille, Justice

3) Tâche et buts

- face à l'individu

Dans son travail, l'éducateur devra adopter des méthodes d'intervention bien définies, basées sur une étude approfondie de l'individu:

- a) communiquer avec l'individu en difficulté
- b) l'accepter et essayer de le comprendre
- c) établir une relation avec lui
- d) l'aider à trouver une solution à ses difficultés

Dans l'interaction avec l'individu l'éducateur devra tenir compte de sa dynamique propre qu'il devra contrôler dans la mesure du possible.

L'éducateur donnera à l'individu la possibilité de trouver un art de vivre, qui lui est propre, mais qui lui permet aussi de se situer face aux règles et aux valeurs fondamentales de la société.

Dans son travail éducatif, l'éducateur cherche à réveiller et activer le plus possible les capacités intellectuelles de l'individu qui lui est confié. L'expression verbale y est importante. Elle apprend aux enfants à s'intégrer dans une société où il faut savoir s'exprimer aisément. Par des exercices qui demandent une réflexion et un raisonnement logique, l'éducateur donne à l'enfant le moyen de s'adapter et de communiquer plus aisément avec son entourage.